

undefined - lundi 23 mai 2022

Vos communes

LUZINAY

Conseil municipal : ce qu'il faut retenir

Françoise GRANJON



Le conseil municipal a étudié les dossiers d'urbanisme et de voirie principalement. Photo Le DL /Françoise GRANJON

le conseil municipal de Luzinay s'est réuni ce mercredi 18 mai. Voici ce qu'il faut retenir.

• **Création d'une maison pour seniors et d'une halle couverte**

Le maire, Christophe Charles, a informé les élus que le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement accompagnera la commune dans son opération de création d'une maison pour seniors et d'une halle couverte dans le centre-bourg. Tout comme l'Établissement public de l'Ouest Rhône-Alpes et Vienne Condrieu Agglomération, qui ont signé une convention tripartite de veille et stratégie foncière. Le groupe Accueil et confort pour personnes âgées pourrait épauler également la municipalité dans ce projet : « Ce sont des professionnels, qui ont une très bonne connaissance des maisons de seniors. Un projet d'établissement sera à définir pour répondre aux besoins du territoire et des habitants », précise l'édile.

• **Sécurisation de la rue des Allobroges**

Côté voirie, le premier adjoint, Gérard Locatelli, a indiqué que l'enveloppe budgétaire de Vienne Condrieu Agglomération préalablement instaurée permet de réaliser des travaux structurants et notamment des aménagements de requalification urbaine du centre-bourg. Des travaux seront réalisés sur la partie est de la rue des Allobroges, depuis la place de la mairie jusqu'au rond-point du Rozon. Le projet consiste à requalifier la rue des Allobroges en zone apaisée. L'occasion de sécuriser les différentes traversées piétonnes : réfection de la chaussée, des trottoirs, des places de stationnement, de la signalisation, plantation d'arbres d'alignement, création d'espaces verts et installation de mobilier urbain. La maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'Agglo. Le montant

prévisionnel de l'opération est estimé à 800 300 € HT. Réparti ainsi : 715 000 € HT de travaux et 42 900 € HT d'études pour l'Agglo, 40 000 € HT de travaux et 2 400 € HT d'études pour la commune. L'opération est prévue en deux phases : les études en 2022 et les travaux en 2023.